

La Grèce tourne la page du terrorisme avec le procès du mystérieux groupe du « 17-Novembre »

Démantelée à l'automne 2002, l'organisation a, pendant un quart de siècle, commis assassinats et attentats. Le procès de dix-neuf membres présumés, dont son chef, s'ouvre le 3 mars

ATHÈNES

de notre correspondant

La Grèce s'apprête à tourner l'une des pages les plus douloureuses de son histoire. Elle jugera, à partir du lundi 3 mars, dans un procès qui devrait durer plusieurs mois, 18 hommes et une femme, accusés d'appartenir à l'un des plus dangereux groupes terroristes, l'« Organisation révolutionnaire du 17 novembre ». Ce groupe est notamment accusé d'avoir commandité, de 1975 à 2000, 23 assassinats, tous commis à Athènes.

Pendant un quart de siècle, la Grèce a vécu avec ce groupe mystérieux qui a mis à mal l'image du pays, régulièrement dénoncé pour son laxisme en matière de lutte contre le terrorisme. Jusqu'au 29 juin 2002, quand un homme est arrêté sur le port du Pirée. Un engin explosif vient de lui exploser dans les mains. Les enquêteurs retrouvent sur les lieux un Smith et Wesson de calibre 38. L'arme appartenait à un policier assassiné en décembre 1984 par le groupe « 17-Novembre ».

Pour la première fois, la police tient enfin un membre présumé du groupe. Il s'agit de Savvas Xiros, 40 ans, peintre d'icônes religieuses. Dans les deux mois qui suivent, la police procède à des vagues d'arrestations et met la main sur l'arsenal du groupe, caché dans deux planques à Athènes. Début juillet, la brigade antiterroriste interpelle, sur la petite île de Lipsi, dans le sud-est de la mer Egée, Alexandre Giotopoulos. L'homme est, selon la police, le fondateur et chef historique du groupe, connu sous le nom de code *Lambros*.

Né à Paris, Alexandre Giotopoulos, 58 ans, vivait depuis les années 1970 sous le pseudonyme de Michel Oikonomou. L'itinéraire complexe de cet homme sera l'un des enjeux de ce procès. Engagé dans la lutte contre la dictature des colonels, actif dans plusieurs mouvements clandestins à l'époque, il rentre en Grèce lorsque la junte militaire s'effondre, en juillet 1974. Alors que la quasi-totalité des militants abandonne la lutte armée et l'action clandestine, certains refusent le jeu de la « démocratie bourgeoise ».

Alexandre Giotopoulos choisit la voie la plus radicale et fonde le



ARIS MESSINIS/AP

Alexandre Giotopoulos, revêtu d'un gilet pare-balles et encadré par trois policiers, à sa sortie d'un tribunal d'Athènes, le 19 juillet 2002, peu de temps après son arrestation. Il serait, selon l'accusation, le fondateur et le chef historique du groupe terroriste du « 17 Novembre », auteur de nombreux assassinats en Grèce.

groupe « 17-Novembre », organisation clandestine marxiste et anti-impérialiste. Le choix de nommer ce groupe « 17-Novembre » sera un puissant élément de confusion, dans l'imaginaire national grec, entre les actes criminels de ses membres et les références à la résistance. Car il renvoie à l'épisode le plus glorieux de la lutte contre la junte militaire : la répression dans le sang, le 17 novembre 1973, de la révolte des étudiants de l'Ecole polytechnique d'Athènes.

500 TÉMOINS

Au fil des années et de ses communiqués, l'idéologie du groupe dérive vers l'ultra-nationalisme. Attaques de banques, attentats à la bombe et assassinats se succèdent. Les cibles premières sont les diplomates et militaires américains, les diplomates turcs, les représentants de la droite grecque, des industriels... En juin 2000, l'assassinat de l'attaché militaire britannique, Stephen Saunders, marque le début de la fin.

Les autorités grecques doivent subir la colère des autorités britanniques. Depuis des années les Américains demandent que les enquêtes aboutissent. Des moyens exceptionnels sont mobilisés, services britanniques et américains viennent en renfort. Le premier ministre, Costas Simitis, est déterminé à rétablir l'image de son pays : de nouvelles

lois contre le crime organisé sont votées, la brigade antiterroriste est réorganisée, de nouveaux responsables nommés.

Les résultats ne se font pas attendre. Quand Savvas Xiros est arrêté le 29 juin 2002, la brigade antiterroriste est prête. La plupart des terroristes présumés ont été repérés et sont suivis. Les policiers arrêtent 19 personnes, inculpées de multiples crimes et placées en détention dans des cellules de haute sécurité, construites spécialement dans la grande prison de Korydallos, près du Pirée.

La plupart d'entre eux, hormis Giotopoulos, Koufontinas et Papanastasiou, parlent, beaucoup, se rétractent aussi... Le démantèlement du groupe provoque un choc dans tout le pays. Costas Simitis est satisfait, le président George Bush aussi et l'en félicite.

Mais ancien militant, lui-même poseur de bombes sous la dictature, le chef du gouvernement grec met en garde, dès le début de l'enquête, contre les amalgames et une mise en cause générale des anciens résistants à la dictature des colonels. Une centaine d'entre eux dénoncent la confusion entre leur combat et les menées terroristes du « 17 Novembre ».

Le procès se tiendra à Korydallos dans une salle spécialement aménagée. Le dossier contient plus de 50 000 pages, et 500 témoins seront appelés à comparaître. La rapidité

de l'enquête et les conditions de détention des accusés sont dénoncées par la défense et les proches des inculpés.

Yannis Rahiotis, avocat d'Alexandre Giotopoulos, dénonce une procédure d'exception, et « l'effondrement du système institutionnel, dangereux pour l'avenir ». Selon lui, son client et les autres détenus « vivent dans des conditions d'isolement complet visant à dégrader leur personnalité. Les avocats ne sont pas en mesure d'exercer leur rôle ». Les éléments rassemblés contre Giotopoulos sont « très très faibles », ajoute-t-il. Depuis son arrestation, Alexandre Giotopoulos a tout nié. Dans un texte transmis à un journal grec, en décembre 2002, il a simplement décrit ses conditions de détention comme « cauchemardesques ». Et il se disait alors « condamné d'avance ».

Didier Kunz

Chypre : l'ONU souhaite la tenue de référendums

NICOSIE. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, envisage que son plan de paix soit soumis directement à référendum s'il n'obtient pas, dans les tout prochains jours, la signature d'un accord entre Chypriotes grecs et turcs, a-t-on appris, jeudi 27 février de sources officielles à Nicosie et à Athènes. M. Annan souhaite réunir, le 10 mars à La Haye, les dirigeants chypriotes grecs et turcs, pour « signer un texte qui promette la tenue de référendums ». Deux scrutins simultanés seraient alors organisés, le 30 mars, sur le plan des Nations unies. La conclusion d'un accord permettrait à une Chypre réunifiée de signer, le 16 avril, le traité d'adhésion à l'Union européenne, avant son entrée dans l'UE en mai 2004. Chypre est divisée depuis 1974, date de l'occupation par l'armée turque de sa partie nord, en réaction à un coup d'Etat d'ultranationalistes chypriotes grecs qui voulaient rattacher l'île à la Grèce. — (AFP, Reuters.)

Abidjan réclame une enquête de la Cour pénale internationale

PARIS. A la suite d'une conversation téléphonique « cordiale » entre Jacques Chirac et Laurent Gbagbo, l'Elysée a évoqué, jeudi 27 février, « la possibilité que le président ivoirien vienne à Paris après la formation du gouvernement de réconciliation nationale », attendue depuis un mois. Il y a une semaine, lors du sommet franco-africain, le chef de l'Etat français avait estimé que « seule l'application intégrale et de bonne foi » des accords de Marcoussis « permettrait le retour durable de la paix » en Côte d'Ivoire. Par la même occasion, Jacques Chirac avait souligné « la réalité des escadrons de la mort » à Abidjan, ajoutant : « Tout cela pourrait se terminer devant des tribunaux internationaux. » Jeudi, par la voix de leurs avocats à Paris, les autorités ivoiriennes ont annoncé qu'elles saisiraient, par Conseil de sécurité interposé, la Cour pénale internationale (CPI) afin « qu'une enquête impartiale et complète soit menée et que des poursuites soient engagées contre les auteurs de toute violation des droits de l'homme commises sur l'ensemble du territoire national ».

DÉPÊCHES

■ **CHINE :** l'opposant chinois Wang Bingzhang, qui a le statut de résident permanent aux Etats-Unis et qui est détenu en Chine, a été condamné en appel à la prison à vie pour espionnage et terrorisme par la haute cour de la province de Guangdong (Sud), a indiqué son avocat, vendredi 28 février. La peine prononcée le 10 février en première instance a ainsi été confirmée. Le dissident est accusé d'avoir livré des informations à Taïwan de 1982 à 1990 et d'avoir obtenu « des secrets militaires » contre de l'argent. — (AFP.)

■ **GRANDE-BRETAGNE :** Mgr Rowan Williams a été intronisé, jeudi 27 février, dans la cathédrale de Canterbury, comme le 104^e archevêque, chef de la Communion anglicane. Les positions de Mgr Williams en faveur du sacerdoce féminin, y compris au niveau épiscopal, et des droits des homosexuels suscitent des oppositions dans l'Eglise anglicane. Des manifestants conservateurs ont arboré, à l'extérieur de la cathédrale, un brassard noir en signe de désapprobation.